Responsabilité civile complémentaire et excédentaire

L'entreprise est florissante, pourquoi ne pas prévenir les catastrophes. Une assurance responsabilité civile complémentaire est conçue particulièrement pour :

- Fournir des montants d'assurance supplémentaires à ceux des polices de base.
- Assurer des risques exclus par les polices de base.
- Proposer une extention de la garantie une fois les montants d'assurance des polices de base épuisés.

Votre courtier tient compte des besoins propres à votre entreprise, vous obtenez parfois des primes plus avantageuses en optant pour l'assurance complémentaire au lieu d'augmenter les limites des contrats de base.

Tous droits réservés InterGroupe Assurances